

Les jeunes sont-ils tous devenus des délinquants grâce à internet ?



Harcèlement sur les réseaux sociaux, revenge porn, swatting, téléchargements illégaux... à croire que tous nos jeunes sont devenus des cybercriminels.

pff...



Certains deviennent experts en la matière : de plus en plus de digital natives sont devenus des génies de l'informatique, capable de pirater n'importe quel site.

Mais bien sûr...



Alors que la cybercriminalité représente en 2021 des pertes de 6000 milliards pour les entreprises mondiales...

Mais... c'est quoi le rapport ?!



Allez, c'est bon...

clac!



Salut Pascale ! Houlà, ça a l'air d'être la grande forme...

Je viens d'écouter des conneries sur France inter...

*Unité éducative de milieu ouvert



Ah oui, « la grande menace de la cyberdélinquance », hi hi hi !

Arrête c'est pas drôle : ils sont complètement déconnectés !



La réalité, c'est des Émilie qui piquent dans le porte-monnaie virtuel en utilisant la carte de sa grand-mère pour s'acheter des godasses sur internet...

Paye tes petits génies !



La plupart du temps, c'est des ados qui testent, explorent la toile et certains se font avoir à leur propre jeu... Mais on est quand même loin du raz-de-marée !

C'est peut-être parce qu'ils n'arrivent jamais chez nous...



...Et quand bien même, ceux qui arrivent chez nous, il faut qu'on réfléchisse sérieusement à comment les accompagner.

OK mais QUAND ?! Entre les rendez-vous, le tribunal et le reste ...

Toc toc toc

BONJOUR !



J'aimerais vous présenter l'équipe INFNUM qui vient travailler avec nous...

Alors si j'ai bien suivi, vous pouvez nous aider à mieux comprendre la place du numérique dans les infractions des jeunes, c'est ça ?

Plus exactement, ce qui nous intéresse, c'est connaître les types d'infractions et savoir comment vous accompagnez ces jeunes.



Alors, c'est gentil de s'intéresser à nos problèmes, mais ce que j'aimerais savoir, c'est s'il y a vraiment un problème de société avec les infractions numériques des jeunes...

Donc je me demande... est-ce qu'ils ne se font pas choper ?

ou bien la réalité c'est que ces infractions ne sont pas si nombreuses que ça ?



Parce qu'à part dans les médias, on les voit peu ici, les cyberdélinquants...



C'est une question passionnante ! Et figurez-vous qu'on a essayé d'y répondre.



Pour ça, il faut des données statistiques d'ampleur. Nous avons eu accès aux données du Service statistique du ministère de La Justice.

Celles-ci nous donnent accès aux NATiNF et aux NATAFF associées à chaque affaire.



Les matafs ?

Un rapport avec la piraterie informatique peut-être...

Non, les NATAFF, pour Nature d'Affaire. Une nomenclature qui permet une première description d'une affaire dans le système d'information du ministère de La Justice.



Avec les codes NATAFF on peut, en théorie, repérer toutes les affaires impliquant de la délinquance numérique.

En théorie ?

Oui, en théorie, parce qu'en réalité, il n'y a qu'une catégorie qui concerne l'informatique.

Le champ infractionnel couvert est donc très étroit, et correspond à une approche datée des infractions numériques...



Cette fois, il y en a PLUS DE 12 000 !



...Heureusement, il y a les NATiNF. C'est les codes qui donnent la nature des infractions.

On a épluché la liste pour finalement en retenir 231 qui sont spécifiques à des infractions numériques.

On s'est amusé comme des petits fous !

Vous êtes un peu dingue, non ?

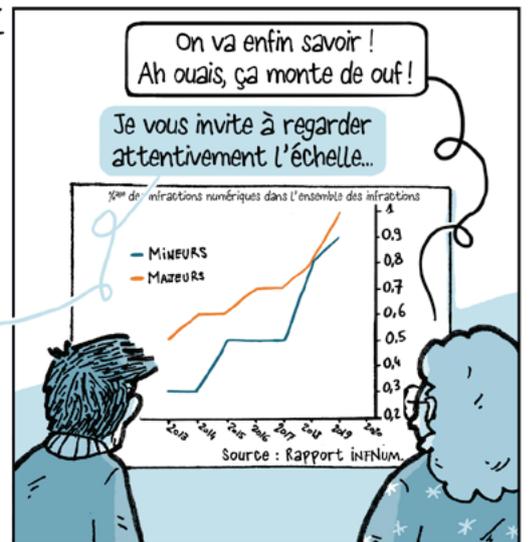
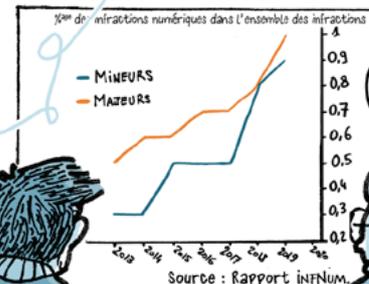


Peut-être, mais grâce à ces données, il nous a été possible de mesurer l'évolution des infractions numériques chez les jeunes, et plus généralement dans l'ensemble de la population !



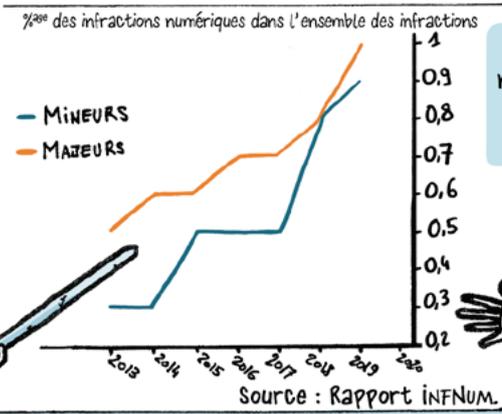
On va enfin savoir ! Ah ouais, ça monte de ouf !

Je vous invite à regarder attentivement l'échelle...





1) La part des infractions numériques croît dans la même proportion chez les mineurs et les majeurs.



2) Ces infractions numériques représentent une part minime des infractions totales.



Alors, par qui commencer... Mmh... Bon, je ne résiste pas à vous montrer le dossier de Milan. Même si une telle affaire est rarissime.

C'est une grosse affaire de hacking. À 15 ans, Milan a réussi à pirater Deezer, Apple, mais aussi le site de Pôle Emploi.

C'est presque un peu caricatural en fait... il vivait dans une commune rurale, pas de pote, déscolarisé probablement à cause d'une phobie scolaire... un ado tout seul quoi.



À partir de là, ça a été l'engrenage, avec des trucs de plus en plus graves. Même si, en réalité, je ne comprends pas la moitié de ce qu'il a fait!

Mais comment vous en discutiez avec lui alors ?

Bah c'était un peu de la pédagogie inversée. Je lui demandais de m'expliquer.

Après ça, j'ai été sur le dark net grâce à TOR, ce qui m'a permis de DL un ZIP avec un ensemble de données bancaires qui avait été récupéré suite à un Raid... Une fois dans le système de gestion de la banque, j'ai repéré une vulnérabilité... il y avait une faille de sécurité... j'ai pu accéder à des données sensibles... j'ai pu récupérer des informations personnelles de milliers de clients... j'ai pu accéder à des données bancaires... j'ai pu récupérer des informations personnelles de milliers de clients... j'ai pu accéder à des données bancaires... j'ai pu récupérer des informations personnelles de milliers de clients...

Attends Milan, tu vas me réexpliquer tout ça avec des mots simples!

Et... Tu saurais changer mon fond d'écran ?



En fait, on s'en fiche un peu de comment il fait. Moi ce qui m'intéresse, c'est de savoir ce qu'il en pense, s'il regrette, s'il comprend pour quelles raisons c'est une infraction...

Tu te rends compte que là, tu as empêché des gens de toucher leurs allocations ? ils en ont besoin !

Oui t'as raison, mais...

...C'était un défi quoi. il y a même eu des articles dans les journaux, tu imagines la réputation que j'avais en ligne ?

Non. Et je m'en fous en fait.

... Et ce qu'il va pouvoir faire de tout ça. C'est aussi ça, notre job.

Bon, de toute évidence, t'es fort à ce que tu fais... tu sais que ça peut être utilisé autrement ?

La DGESE* recrute, il y a des écoles aussi qui ...

Non, je n'ai pas besoin de ça.



Aujourd'hui, Milan a trouvé un travail (mais pas dans l'informatique).

Mais c'est vraiment un cas exceptionnel. J'en ai jamais vu d'autre comme lui.

Ça ne reflète pas la réalité.

Mais alors, c'est comment d'habitude ?

Vous l'avez suivi tout ce temps ?

Oui. C'est amusant d'ailleurs parce que l'infraction était "dématérialisée"...

... Le traitement de l'affaire relevait donc du TJ* de Paris, mais il fallait quelqu'un pour le suivre ici.

C'est important que la prise en charge se fasse au plus proche des mineurs!

CLAC!



*Tribunal judiciaire

Ce que je te propose, c'est d'assister à un groupe de parole organisé pour certains mineurs.

un groupe de parole ?
Ça fait partie de leur suivi ?



Ce n'est pas systématique mais on se rend compte que les faire participer à un tel groupe, avec une psychologue et une éduc, ça les aide à prendre conscience du problème.



Parce que tu trouves qu'ils n'en ont pas conscience ?

Tu verras !



Bonjour à tous les trois. Comme nous vous l'avions annoncé la dernière fois, nous accueillons une sociologue aujourd'hui. Vous êtes toujours OK avec ça ?



Très bien, est-ce que vous avez des questions à propos de ce que l'on s'est dit la dernière fois ?



Et bien Madame, je... je... j'ai bien compris ce que vous avez dit, là, sur le fait que c'était pas bien ce qu'on a fait. Enfin en tout cas, moi c'était pas bien...



J'aurais pas dû envoyer tous ces messages à ces filles...

... Maintenant, je m'en rends compte.



Et surtout j'aurais pas dû faire tourner les images...



Mais si je m'en suis pas rendu compte sur le moment, c'est parce que...



Mais ...

Mais ?

... bah tout le monde envoie ou demande des nues* ...

Moi, je me suis retrouvé viré du collège. Des mecs ont essayé de me péter la gueule. Et je parle pas de ma daronne !

Je dis pas que c'est pas mérité, mais...

Pourquoi moi et pas les autres ?



D'autres font pire !

Tu as vu, une grosse partie de notre travail, c'est de les mettre face à leur responsabilité. Mais aussi leur faire prendre conscience que si eux ils sont là, c'est une chance à saisir...



Mais ça implique aussi de composer avec les réponses des autres institutions ou personnes que les jeunes côtoient.

L'école, les parents, les autres jeunes...



Au final, on essaie de leur apprendre à se protéger. Se protéger les uns les autres, mais aussi de se protéger d'eux-mêmes.

*photos dénudées envoyée à un destinataire.



C'est ce clip de rap qui a donné le motif pour l'interpeller et enquêter sur le fait qu'il rentre en voie de radicalisation violente



Que retenir de tout cela ? Les infractions numériques sont de différentes natures, tout comme les parcours des mineurs qui les commettent.

L'enquête sociologique a permis d'identifier **trois types de parcours** et prises en charge associées.



Premier type : **l'interdiscipline pour des primo-infractions**.
Le mineur va utiliser des systèmes informatiques ordinaires, mais dont l'usage est déviant.



Dans ces infractions, ponctuelles et de faible importance, les réponses judiciaires sont rapides, souvent en alternatives aux poursuites.

Le dispositif d'accompagnement est court, le suivi est pensé en lien avec les sanctions familiales, scolaires ou autres.

Deuxième type : **la gestion de l'urgence pour des infractions cumulées**. Ici, l'infraction numérique n'est pas centrale dans la déviance : il s'agit plutôt d'une infraction qui contribue, en arrière-plan, à une délinquance plus large.

Dans ce cadre, le suivi est souvent long, et de plus en plus spécialisé du côté socio-judiciaire.



Les faits de délinquance se cumulant, la question du numérique n'engage généralement pas d'accompagnement spécifique. En somme, ce n'est pas vraiment le sujet !

il s'agit avant tout de sortir le mineur du cycle des transgressions dans lequel il s'est engagé.

Troisième type : **le transfert vers l'acceptable pour des infractions numériques remarquées**. Il s'agit de situations rares et impliquant un haut degré de maîtrise du numérique.



Le suivi est long au regard de la gravité des faits et pose la question de l'accompagnement et du contrôle des activités en ligne.

Le travail éducatif vise à aider le jeune à transférer ses compétences au profit d'une activité licite.

Retenons ici le travail complexe des professionnels de la PJJ : face à des infractions diverses mobilisant des systèmes numériques en évolution perpétuelle, il leur est nécessaire d'identifier les besoins spécifiques à chaque mineur...



... pour non seulement stopper leurs potentielles carrières de déviance.

mais aussi pour les responsabiliser.



Se pose aussi la question des moyens/compétences pour investir, en parallèle, l'espace en et hors ligne.



Autant de points que vous trouverez détaillés dans le rapport INFNUM !

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES POUR ALLER PLUS LOIN



Les professionnel·les de la PJJ vous recommandent ...

Fernand Deligny, *Graine de crapule suivi de Les vagabonds efficaces et autres textes*, Paris, Dunod, 2004 (première édition de *Graine de crapule* en 1945).

La tête haute, film français coécrit et réalisé par Emmanuelle Bercot, sorti en 2015.

Dimitri Rouchon-Borie, *Le démon de la colline aux Loups*, Paris, éditions Le Tripode, 2021.



Les chercheur·ses du projet INFNUM vous recommandent ...

Le rapport final de la recherche INFNUM, *De l'infraction à l'accompagnement éducatif en ligne, la justice des mineurs face aux usages numériques*, juillet 2023.

« *Le traitement de l'indiscipline en ligne des mineurs* », à paraître dans le numéro thématique « Traiter l'indiscipline : Les pratiques disciplinaires et leurs reconfigurations contemporaines » de la revue *Champ pénal*.

Les travaux et recherches de Claire Balleys, Howard S. Becker, Catherine Blaya, Nicolas Sallée, Guillaume Teillet, Arthur Vuattoux ...